



Avantage en nature logement

Par JEAN CHRIS

Bonjour ,
mon employeur m'a proposé il y a quelque temps de mettre à ma disposition un logement de fonction qui se situe au premier étage de l'usine .
C'est un 4 pièces de 100 m2 .
il a déterminé un avantage en nature de 512 ? pour cet appartement .
Seulement en plus , il me retire un loyer de 450 ? tou ls mois .
Ce qui fait qu'avec les retenues salariales , mon logement de fonction me revient à plus de 1000 ? par mois de retiré sur mon salaire , sans compter les impôts annuels .
Un appartement de ce type peut être trouvé aux alentours de 700 ? par mois sur ma région (avec électricité et eau en sus) .
Mais en fait j'ai l'impression que mon AVANTAGE en nature n'es est pas un car il me revient plus cher que si j'étais en location en extérieur .
Qu'en pensez vous ?
Merci d'avance .